



Synthèse des travaux terminés de l'année



DESCRIPTION & OBJECTIF

Les activités portuaires et industrielles ont débuté il y a maintenant 130 ans sur le site de La Pallice. Par le passé, la faible connaissance scientifique des conséquences environnementales des activités et des pratiques peu précautionneuses a pu dégrader la qualité des sols et sous-sols.

Conscient de ce risque, soucieux d'éviter la dissémination de matériaux pollués et d'améliorer la situation, le Port réalise des diagnostics volontaires de sols préalablement aux travaux d'aménagement.

Cette politique de diagnostic systématique représente un coût significatif mais permet d'identifier et de qualifier les pollutions. Le Port peut alors choisir les meilleures modalités de traitement au moyen de plans de gestion adaptés (confinement ou traitement si des pollutions sont détectées).

Chacune de ces étapes est réalisée dans les règles de l'art avec l'accompagnement de bureaux d'études spécialisés.

L'ETUDE EN QUELQUES ÉTAPES

Conformément à la réglementation avant tous travaux sur des surfaces couvertes d'enrobé, un diagnostic amiante et une recherche de HAP* est réalisé :

- Hangar 1 : réfection du terre-plein intérieur dégradé,
- Terre-plein Tititpoint : état des connaissances de la qualité des revêtements en enrobés

Des échantillons d'enrobé (revêtement routier bitumeux) ont été prélevés pour analyse en vue d'une recherche de présence d'amiante. Des analyses par examen en microscopie optique ou électronique à transmission permettent de déceler l'éventuelle présence d'amiante.

En l'absence d'amiante, une recherche de présence de HAP* de façon quantitative est réalisée par chromatographie. Si la somme des 16 HAP est inférieure à 50 mg/kg, le matériau est considéré comme recyclable.

LES RÉSULTATS

Hangar 1

8 échantillons d'enrobé ont été prélevés. Ils n'ont présenté aucune présence d'amiante.

L'analyse des HAP ont révélé que 3 des 8 échantillons ne sont pas recyclables. Au vu des résultats, les matériaux peuvent rester en place.

Terre-plein Tititpoint

6 échantillons d'enrobé ont été prélevés. Ils n'ont présenté aucune présence d'amiante.

L'analyse des HAP étant au maximum de 8,5, les prélèvements sont considérés comme recyclables.

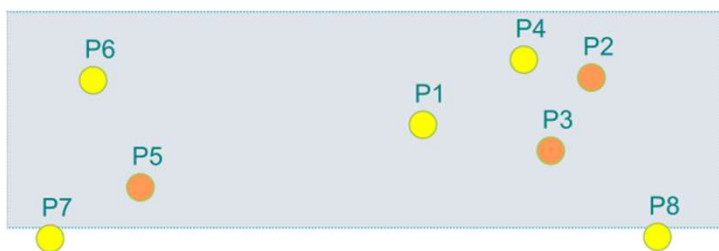
* Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques



POUR EN SAVOIR PLUS

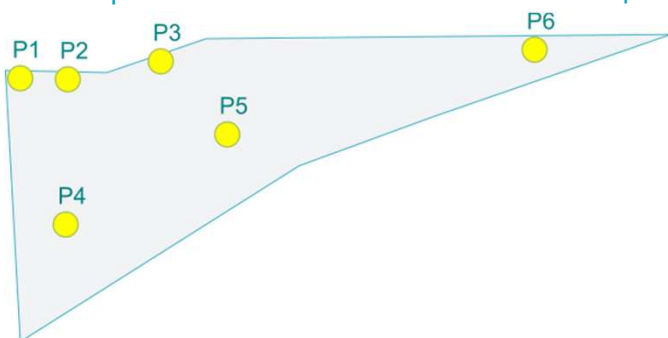
Emplacement des points de prélèvement

Points de prélèvement des échantillons dans le hangar 1 :



- Echantillon recyclable (HAP < 50 mg/kg)
- Echantillon non recyclable (HAP > 50 mg/kg)

Points de prélèvement des échantillons sur le terre-plein Titipoint :



Résultats des analyses

Emplacement	Point de prélèvement	Présence d'amiante	Somme des HAP (mg/kg)	Recyclable (< 50 mg/kg)
Hangar 1	P1	Non	10	Oui
	P2	Non	17 426	Non
	P3	Non	11 968	Non
	P4	Non	12	Oui
	P5	Non	128	Non
	P6	Non	22	Oui
	P7	Non	4,1	Oui
	P8	Non	8,4	Oui
Terre-plein Titipoint	P1	Non	< 0,4	Oui
	P2	Non	6,2	Oui
	P3	Non	8,5	Oui
	P4	Non	1,1	Oui
	P5	Non	3,1	Oui
	P6	Non	1,6	Oui